



## Ministère de la Santé et des Solidarités

DGS/DESUS	URGENT CANICULE	MESSAGE D'INSTRUCTION	
Date et heures de remise	Message n°	Nombre de pages	Transmis par
<b>10 juillet 2006 - 17h30</b>	4	<b>2</b>	<b>mail</b>

**Destinataires pour action :**

- COGIC, DGS, DGAS, SICOM, DHOS, InVS, AFSSAPS, METEO France, DGS-COM,
- COZ SUD
- Préfectures 11, 13, 30, 34, 84.
- DDASS 11, 13, 30, 34, 84 / DRASS 13 et 34 / ARH 13 et 34 / CIRE 13 et 34

**Destinataires pour information :**

- Préfectures 07, 26, 66
- ARH 69, CIRE 69, DRASS 69, DDASS 07, DDAS 26, DDASS 66

**Objet : canicule dans la basse vallée du Rhône avec menace d'extension : situation du lundi 10 juillet à 16h.**

**L'Institut de veille sanitaire (InVS) et Météo France maintiennent leur alerte, ce samedi 8 juillet sur la basse vallée du Rhône, et plus particulièrement sur les départements des Bouches du Rhône du Gard et du Vaucluse, et alertent sur la situation des départements de l'Ardèche, de l'Aude, de la Drôme, de l'Hérault, des Pyrénées Orientales ; 8 départements et 3 régions sont donc concernés.**

Dans les **Bouches du Rhône**, le **Gard** et le **Vaucluse** : les indices biométéorologiques (IBM) dépassent les seuils d'alerte canicule aujourd'hui et pour les jours qui viennent. Les températures minimales et maximales devraient rester élevées une partie de la semaine, avec un affaiblissement progressif du mistral. Les indices de pollution atmosphérique ce jour sont à 4 (bon) pour les Bouches du Rhône, avec un risque élevé de pic de pollution à l'ozone, à 7 (médiocre) pour le Gard, à 6 (mauvais) pour le Vaucluse, avec un risque modéré de pic de pollution à l'ozone.

Dans les départements de l'**Aude** et de l'**Hérault**, les IBM atteignent et franchissent les seuils d'alerte ce jour et demain. Les températures minimales et maximales devraient rester élevées une partie de la semaine même si des incertitudes pèsent sur les prévisions de Météo-France. L'indice de pollution atmosphérique est à 6 (mauvais) dans ces 2 départements.

Dans les départements de l'**Ardèche**, de la **Drôme**, les IBM sont proches des seuils, sans les atteindre.

Dans le département des **Pyrénées Orientales**, les IBM tangentent les seuils d'alerte ce jour, avec des températures diurnes et surtout nocturnes très élevées attendues à compter de demain (26°C dans la nuit de mardi à mercredi), mais une incertitude encore élevée demeure sur ces prévisions.

**Activité sanitaire** : normale dans les trois départements (13, 30 et 84) en niveau de "mise en garde et d'actions" (MIGA) du plan de gestion d'une canicule départemental, à l'exception de quelques cas de déshydratations et coups de chaleur signalés dans le Gard.

**Carte de vigilance de Météo-France ( prévision à 24h) du lundi 10 juillet à 16 h** : orange avec pictogramme canicule pour les départements de l'**Aude**, des **Bouches du Rhône**, du **Gard**, de l'**Hérault**,

et du **Vaucluse**, jaune avec commentaire pour les départements de l'**Ardèche**, de la **Drôme** et des **Pyrénées Orientales**. Possible passage demain en orange pour ce dernier département.

\*\*\*\*\*

En conséquence, et suite à la conférence téléphonique de ce jour, **le ministre de la Santé et des Solidarités recommande :**

- aux préfets des **Bouches-du-Rhône**, du **Gard** et du **Vaucluse**, le maintien du niveau de mise en garde et d'actions du plan canicule (MIGA), activé depuis vendredi 7 dans les Bouches du Rhône, samedi 8 dans le Vaucluse, et dimanche 9 dans le Gard ; ce niveau devrait être maintenu jusqu'au 14 juillet, selon les prévisions actuelles.

*Compte tenu de la répétition de ces vagues de chaleur dans ces trois départements, une vigilance particulière est à observer sur les indicateurs sanitaires, et particulièrement en ce qui concerne les personnes âgées isolées à domicile et leur accompagnement (effet sanitaire cumulatif possible).*

- aux préfets des départements de l'**Aude** et de l'**Hérault**, l'activation du niveau MIGA du plan canicule départemental.

Il est demandé aux préfets de ces 5 départements de diffuser les spots audio de l'INPES contenant des messages de prévention, en réquisitionnant les chaînes locales de Radio France, sur la présente instruction du ministre de la santé, et en le demandant aux chaînes autoroute FM 107.7.

*S'agissant des spots TV sur France 3 région, la procédure de réquisition par le ministre de la santé est en cours.*

- aux préfets de l'**Ardèche**, de la **Drôme**, et des **Pyrénées orientales**, le maintien de la veille saisonnière tout en se tenant prêt pour une activation du niveau MIGA, selon les données météorologiques et sanitaires disponibles mardi après - midi.

**La décision des Préfets devra être transmise au plus tard une heure après la réception du présent message aux coordonnées mél suivantes :**

- [dgs-alerte@sante.gouv.fr](mailto:dgs-alerte@sante.gouv.fr) pour la direction générale de la santé (DGS) du ministère de la santé
- [sacs@invs.sante.fr](mailto:sacs@invs.sante.fr) pour l'Institut de veille sanitaire (InVS)

En cas de phénomène sanitaire constaté localement dans un de ces huit départements en dehors des heures ouvrables, les cadres de permanence de la DGS ( 06.08.68.84.73) et de l'InVS (01.41.79.67.15) sont à contacter sans délai.

\*\*\*\*\*

La prochaine conférence téléphonique est organisée, par le PC Santé du ministère, pour les destinataires pour action de ce message, demain **mardi 11 juillet à 15h. 30.**

Le n° d'appel est le **01 72 28 30 01** et le code d'accès **803886#**.



Le Directeur général de la Santé  
Professeur Didier HOUSSIN